



COMMUNE DE LAURABUC

Département de l'Aude

TEL : 04.68.23.15.11

Adresse mail : mairiedelaurabuc@orange.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LAURABUC, le 01/10/2025

CONVOCATION RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur, Madame

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

À la mairie de LAURABUC LE LUNDI 6 octobre 2025 à 20h30

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.



ORDRE DU JOUR :

I – A examiner :

1°) - Adhésion au groupement de commande pour la passation d'une consultation permettant de répondre à la réglementation en matière de prévoyance santé,

2°) - Solidarité en faveur des communes sinistrées par l'incendie des Corbières,

3°) - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un acte de servitude d'avant toit et d'écoulements des eaux pluviales

4°) - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un acte de servitude de tour d'échelle en vue de l'entretien de l'église communale,

5°) - Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'ouvrir une collecte de dons auprès de la fondation du Patrimoine pour les travaux de la seconde tranche de l'Eglise,

II- Questions diverses.

1°) Mise à jour PCS volet multirisque,

2°) Attribution de places de stationnement pour les logements communaux (ancienne école des filles, immeuble 23 rue de la poste)

3°) Etude de la demande de SFR sur l'implantation d'une antenne relais,

4°) Règlement du city stade,

5°) Fête de la commune déplacée au mois de novembre en lieu et place d'octobre à titre exceptionnel.

POUVOIR (2)

Je soussigné(e) (3)

Donne pouvoir à

- De me représenter à la réunion du Conseil Municipal de Laurabuc Convoqué(e) pour **lundi 6 octobre 2025 à 20 h 30.**
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (5).

Fait à LAURABUC

Le

(1) Rayer la mention inutile. (2) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (3) Nom, prénom, adresse. (4) N.B. – Validité : trois reports au maximum. (5) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer.